

Guide pour les « Délégués de la jeunesse pour le climat »

Climate Youth Delegates (CYDs)

1) Informations générales sur le programme

Le Programme des Délégués de la jeunesse pour le climat (CYD)

Le programme CYD au Luxembourg, une collaboration entre le Jugendrot/CGJL et le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB), est à la fois une opportunité éducative et un projet d'éducation visant à encourager les jeunes à s'engager sur les questions climatiques. Son objectif est de former et d'accompagner des ambassadeurs de la jeunesse luxembourgeoise afin que leurs idées et préoccupations soient entendues à l'échelle internationale.

Les délégué(e)s de la jeunesse sont des jeunes engagé(e)s qui s'impliquent activement pour faire entendre la voix de la jeunesse sur les enjeux climatiques. Leur mission principale est de veiller à ce que la délégation luxembourgeoise prenne en compte les perspectives et les connaissances des jeunes dans ses travaux. Sélectionné(e)s pour accompagner la délégation nationale sur le climat – un groupe d'experts issus de ministères et d'agences gouvernementales représentant le Luxembourg lors des négociations internationales sur le climat – ils/elles participent aux réunions de la CCNUCC à Bonn (Allemagne) en amont de la COP en juin, ainsi qu'à la grande COP en novembre.

Dans ce cadre, **les délégué(e)s ont pour responsabilité** de concevoir et de mettre en place un concept de consultation permettant aux jeunes du Luxembourg de s'exprimer sur les politiques climatiques. Une partie essentielle de leur travail consiste à organiser des consultations ouvertes au Luxembourg afin de recueillir les idées et attentes des jeunes sur des thématiques variées, notamment le climat, l'énergie, les infrastructures, le développement urbain, la biodiversité, les transports, l'industrie, les finances et l'engagement communautaire. Ces échanges permettent de mieux comprendre les priorités de la jeunesse luxembourgeoise et de les traduire en un plan de plaidoyer structuré en vue de la COP.

Cette phase de consultation vise à rassembler les avis et propositions des jeunes afin de soutenir la délégation nationale dans les discussions sur les enjeux climatiques et les préoccupations de la jeunesse. En parallèle, les délégué(e)s participent aux réunions informelles et aux négociations, contribuant ainsi activement aux travaux de la délégation. Cette approche renforce la participation des jeunes aux discussions climatiques et veille à ce que leurs perspectives soient prises en compte dans les processus décisionnels.

Le programme a pour objectif principal de renforcer les compétences et l'engagement des jeunes dans la lutte contre le changement climatique grâce à des événements, des ateliers et des activités organisés par et pour les jeunes. Ces actions visent à mettre en valeur le rôle essentiel des jeunes dans la promotion de l'action climatique à l'échelle nationale et mondiale. De plus, un objectif clé du programme est de garantir la participation active des délégué(e)s aux réunions internationales afin qu'ils puissent représenter et défendre la voix des jeunes dans les discussions climatiques mondiales.

Missions des délégué(e)s

Dans le cadre du programme CYD, les jeunes délégué(e)s sont sélectionné(e)s pour remplir plusieurs missions clés :

- **Représenter les jeunes sur la scène climatique internationale** : Porter les priorités de la jeunesse en matière de politique climatique lors des discussions internationales.
- **Collecter et relayer les opinions des jeunes résidant au Luxembourg** : Échanger directement avec eux et organiser des espaces de dialogue pour recueillir leurs idées et préoccupations.
- **Intégrer les perspectives des jeunes dans les décisions politiques** : Veiller à ce que les avis et propositions des jeunes soient pris en compte dans l'élaboration des politiques et les dialogues nationaux et internationaux sur le climat.
- **Renforcer les compétences et les connaissances des jeunes** : Leur fournir les outils nécessaires pour participer activement aux processus climatiques et les encourager à partager leurs idées.
- **Encourager l'engagement et les actions concrètes** : Motiver d'autres jeunes à s'investir et à mener des initiatives en faveur du climat tout en élargissant leurs réseaux.
- **Sensibiliser les jeunes au processus climatique des Nations Unies** : Leur faire découvrir les mécanismes internationaux liés au climat et les opportunités d'action.
- **Développer des compétences personnelles et diplomatiques** : Acquérir des connaissances sur la diplomatie internationale, la position du Luxembourg dans la lutte contre le changement climatique, les objectifs de développement durable et d'autres enjeux actuels.

Cette approche globale vise à outiller les jeunes pour qu'ils deviennent des acteurs clés du changement climatique, tant au niveau national qu'international.

Rôle du délégué(e) luxembourgeois(e) à la jeunesse pour le climat

Il est important de noter que le/la délégué(e) luxembourgeois(e) à la jeunesse pour le climat est distinct(e) des représentants YOUNGO, qui sont sélectionnés dans le cadre d'un processus de sélection international et agissent indépendamment des pays participant à la COP.

En tant que représentant(e) de la voix de la jeunesse luxembourgeoise, le/la délégué(e) de jeunesse parle au nom de la Jeunesse du Luxembourg et en son propre nom. Toutefois, dans les cas où il/elle fait une déclaration officielle, celle-ci est coordonnée avec le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB).

Chaque année, deux délégué(e)s de la jeunesse intégreront la délégation officielle du Luxembourg pour la COP en question. Ce binôme se composera :

- D'un(e) délégué(e) scientifique, sélectionné(e) via un concours organisé par les Jonk Fuerscher Luxembourg (JFL) ;
- D'un(e) délégué(e) plaidoyer, recruté(e) par le biais d'un appel à candidatures.

Si le concours organisé par les JFL ne permet pas de désigner un(e) délégué(e) scientifique, il est prévu que les deux délégué(e)s soient recruté(e)s via l'appel à candidatures.

2) Les rôles spécifiques des délégué(e)s des jeunes sont les suivants

Préparation, consultation et formation (avril – novembre)

A. Sessions d'introduction et briefing

Une réunion obligatoire de lancement se tiendra en avril avec la coordination du programme. Cette rencontre comprendra une présentation des partenaires, un briefing détaillé ainsi que la remise de ressources essentielles pour le programme. Par la suite, des sessions complémentaires pourront être organisées avec les anciens délégué(e)s et le MECB, afin d'assurer une transition fluide et une meilleure compréhension du programme.

B. Mise en place et mise en œuvre d'un concept de consultation nationale

Entre mai et novembre, les délégué(e)s organiseront une phase de consultations avec les jeunes du Luxembourg.

- La méthode et le format du concept de la consultation seront laissés au choix des délégué(e)s, en mettant l'accent sur la diversité culturelle et sociodémographique de la jeunesse au Luxembourg.
- Tous les coûts liés à l'organisation de la phase de consultation seront pris en charge par le programme.

C. Identification et réflexion sur les partenaires à consulter

Les délégué(e)s établiront des partenariats avec diverses organisations telles que des associations de jeunesse, des ONG, des institutions éducatives, des autorités publiques et des instituts de recherche pour enrichir le processus de consultation.

D. Formation et préparation à la participation à la COP

Les délégué(e)s suivront une série de formations structurées en cinq modules, organisées de juin à novembre par la « Youth Negotiators Academy ». Cette formation, comprenant cinq sessions avec environ 10 sessions en ligne, est conçue pour préparer les jeunes à la COP. La participation volontaire à des événements nationaux organisés par le MECB et d'autres associations impliquées dans les questions climatiques sera également encouragée.

E. Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication national

Un plan de communication national sera élaboré pour sensibiliser et engager la jeunesse, avec des objectifs clairs et une stratégie de communication :

- Quoi (contenu, objectif, problématique, propositions de transformation) ?
- Pour qui (groupe(s) cible(s), justification, rétroaction) ?
- Pourquoi (contexte, motif personnel, idées de variation) ?
- Quand (calendrier/planning, durée, étapes) ?
- Comment (méthodologie, stratégie de communication) ?

Conférences et échanges internationaux

F. Participation à la conférence des « Subsidiary Bodies » de la CCNUCC à Bonn, Allemagne en juin

Les délégué(e)s auront l'opportunité de participer à la conférence des « Subsidiary Bodies » de la CCNUCC en juin à Bonn.

G. Participation à la COP31 à Antalya, Turquie (novembre 2026)

Les délégué(e)s participeront à la COP31 à Antalya. Des informations détaillées, y compris un vade mecum, seront fournies avant le départ.

H. Participation éventuelle à d'autres événements internationaux

Participer éventuellement à deux réunions préparatoires de jeunes délégués européens dans une ville européenne, ainsi qu'à des réunions en ligne une fois par mois, et/ou à des événements organisés par l'ESDN ou à d'autres événements pertinents imprévus.

Important :

- La participation aux événements internationaux dépendra des décisions du groupe d'accompagnement du programme, des besoins et du contexte actuel. Ainsi, les opportunités de participation seront soumises à l'approbation finale des responsables du programme et communiquées en temps utile.

Financement général :

- Les frais liés aux voyages, à l'hébergement, aux per diem, ainsi qu'aux frais de visa et d'assurance seront pris en charge par le programme.
- Le/la délégué(e) recevra un « Per Diem » (à utiliser de manière responsable) pour couvrir ses besoins quotidiens sur place (repas, transport local, etc.). Aucune pièce justificative ne sera requise pour ces dépenses.
- Toute dépense dépassant le per diem devra être couverte par les fonds privés du/de la délégué(e), sauf en cas de dépenses extraordinaires, qui seront prises en charge par le programme.
- Une avance partielle de per diem sera versée au/à la délégué(e) avant le séjour, et un décompte sera effectué à la fin de celui-ci.
- Un moyen de paiement adapté sera mis à disposition du/de la délégué(e) pour lui permettre de gérer ses dépenses de manière autonome pendant le séjour.
- Il est impératif de vérifier la validité de son passeport.
- Une assurance responsabilité civile couvrant la durée du séjour doit être souscrite.
- Le/la délégué(e) devra organiser sa propre carte SIM locale ou eSIM à la COP, les frais étant couverts par le per diem.
- Les frais (et remboursements éventuels) de la phase de consultation sont à déclarer auprès de Jugendrot/CGJL. La remise des pièces justificatives se fera entièrement par voie électronique et celles-ci devront être jointes à la demande.

Retour, débriefing et période de transition

I. Retour et partage d'expériences

Une fois de retour, les délégué(e)s prépareront un rapport détaillé sur leurs activités avant, pendant et après la COP, et partageront leur expérience avec d'autres jeunes pour renforcer la sensibilisation aux enjeux climatiques.

J. Organisation d'une activité de clôture

Une session de clôture sera organisée pour partager les résultats de l'expérience vécue, comprenant éventuellement des présentations, une séance de questions-réponses et une discussion ouverte.

K. Feedback et suivi

Les délégué(e)s fourniront un retour régulier sur l'avancement du projet de consultation, à travers des échanges personnels, des notes conceptuelles et des rapports, des groupes de réflexion ainsi que des enquêtes sur les réseaux sociaux.

L. Participation à la période de transition

Les délégué(e)s actuels accompagneront la prochaine génération de délégué(e)s en facilitant leur intégration et en leur fournissant un soutien lors de la phase de transition, incluant une remise de diplôme/certificat.

Engagement prolongé (volontaire, sur demande du groupe d'accompagnement) (mai – novembre)



Il sera possible de prolonger son mandat de façon volontaire sur demande du groupe d'accompagnement. Une deuxième participation à la conférence des « Subsidiary Bodies » de la CCNUCC à Bonn en juin sera donc également envisageable afin d'assurer le transfert de savoir vers les nouveaux délégués.

3) Le groupe d'accompagnement : son rôle, ses membres et leurs responsabilités

Le groupe d'accompagnement vise à accompagner, encadrer, soutenir et préparer le/la délégué(e) dans sa mission. Il le/la soutient aussi bien par la préparation (formation, coaching) ainsi que par l'appui logistique à son mandat.

Le groupe d'accompagnement se compose de représentants du Jugendrot/CGJL et du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB).

Les tâches et responsabilités sont réparties comme suit :

Partenaire	Rôle et Responsabilité
<p data-bbox="199 846 454 884">de Jugendrot/CGJL</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur, porteur du programme et point de contact pour le/la délégué(e) pour toute question relative au programme • Gestion de l'appel à candidature et coordination de la procédure de la sélection et du comité de sélection • Mise à disposition des moyens financiers pour les activités au Luxembourg • Préparation et accompagnement des délégué.es pour leur mission par le biais de mise à disposition de formations, coaching et mentoring • Appui logistique pour voyage et hébergement à la COP et/ou à la conférence des « Subsidiary Bodies » de la CCNUCC; • Inclusion du/de la délégué(e) dans différents groupes de travail et événements du Jugendrot/CGJL, ainsi que d'une plateforme d'échange avec d'autres délégués de la jeunesse • Membre du comité de sélection
<p data-bbox="199 1563 279 1601">MECB</p>  <p data-bbox="287 1612 566 1691">LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Patronage du programme • Inscription des délégué.es au programme de formation spécifique autour des questions de plaidoyer climatique (Climate Youth Negotiator Program, CYNP) et financement de la participation des délégué.es à cette série de formations; • Formalités d'inscription à la COP et/ou alternativement à la conférence des « Subsidiary Bodies » de la CCNUCC (accréditations et confirmation officielle des délégué.es étant membres de la délégation officielle)

	<ul style="list-style-type: none">• Préparation et encadrement politique et diplomatique des délégué.es en amont du et pendant le séjour à la COP et/ou à la réunion des « Subsidiary Bodies » de la CCNUCC ;• Accompagnement des délégué.es lors de la COP/ de la conférence des « Subsidiary Bodies » de la CCNUCC et de toute réunion et activité officielle ainsi que des réunions régulières avec un membre de la représentation pendant le séjour ;• Diffusion de l'appel à candidature à travers ses réseaux• Membre du Comité de Sélection
--	---

CONTACT :

Pour tout renseignement ou question, veuillez contacter Claire Henzig, Chargée de Mission du Jugendrot/CGJL, à l'adresse suivante : claire@jugendrot.lu ou par téléphone au +352 406090-333.

Le dossier complet pour la candidature est à soumettre pour le 8 mars 2026 à 23h59 au plus tard par le formulaire en ligne suivant : <https://www.jugendrot.lu/candidaturecyd/>